



Association S.O.S SACRE CŒUR

**Siège : 31, rue Ludovic TRARIEUX
59220 DENAIN**

Email : sossacrecoeur@aol.fr

Téléphone : 03 27 31 67 15

Site : sossacrecoeur.fr

Denain, le 08 décembre 2021

Chers amis du patrimoine,

Vous qui n'êtes pas insensibles à la beauté du patrimoine architectural, Je viens vous associer à notre démarche de sauvegarde de « **l'édifice Sacré-Cœur** » denaisien - Place Baudin. Cette église, vous le savez, a été désacralisée pour de fallacieux motifs de vétusté depuis 2007 avec en point d'orgue sa dangerosité, et le coût prohibitif de la rénovation.

Tandis que les diverses solutions proposées par l'association restaient lettres mortes, le temps a fait son œuvre, et après 14 ans d'abandon son état général s'est fortement dégradé. En effet, après toutes ces années, le coût de la mise hors eau et hors vent est passé de 33 000 € en 2010, à 350 000 € en 2017, devis à l'appui, réalisés par la société BRUSCA à Haveluy, une société sérieuse et efficace dont la bonne réputation n'est pas à faire.

Cet édifice avait été vendu par le diocèse à une association. La ville de DENAIN l'a finalement acquis au prix symbolique d'un euro. La municipalité a ensuite fait voter une subvention de 500 000 € pour sa rénovation. Cette enveloppe importante semblerait suffisante pour éviter la démolition de notre ancienne église.

Mais, prenons garde, elle est également suffisante pour financer sa destruction et la réalisation d'un autre parking... Aussi, l'association **SOS SACRE CŒUR attire votre attention sur les choix qui se profilent.**

Si vous êtes favorables à la sauvegarde de notre patrimoine, je vous offre la possibilité de nous unir et demander à Madame le maire de la ville d'exprimer clairement ses intentions, sans plus tergiverser.

Les montants de la rénovation égrenés maintes fois dans la presse ont atteint dernièrement les 10 millions d'euros ! Or, comme vous le savez bien, si le coût d'une rénovation dépend du projet lui-même, force est de constater qu'aucun projet n'a jamais été énoncé par la Mairie pour justifier les montants qu'elle avance.

Je vous propose d'ajuster nos ambitions à nos moyens à travers ce plan d'action.

Dans un premier temps, nous devons demander l'utilisation de l'enveloppe de 500 000 € pour protéger l'édifice des intempéries. Afin de ne pas peser sur les finances de la collectivité, il ne sera attribué à l'édifice aucun projet autre que celui de le faire exister encore et toujours dans notre environnement, et dans notre patrimoine culturel.

Dans un deuxième temps, nous pourrions faire développer les capacités de stockage de la ville en l'utilisant comme hangar, voire simple atelier municipal. Ainsi, l'édifice ne sera pas classé dans la catégorie des établissements recevant du public, et par voie de conséquence, n'aura pas à être soumis à des appels d'offres à l'occasion des futurs projets de transformation de l'édifice. Ce procédé évitera de faire exploser les coûts de sa future rénovation

Dans un troisième temps, l'édifice pourra servir de lieu d'apprentissage aux jeunes scolarisés dans les filières des travaux du bâtiment : maçonnerie, plâtrerie, menuiserie, vitrerie, électricité, sanitaire, peinture. Les équipes de travail sur site seraient encadrées par leurs professeurs dans un atelier grandeur nature pour apprendre leur métier.

Dans un quatrième temps, le chantier pourra également être ouvert le cas échéant, au mécénat d'entreprises. Après validation des devis par notre bureau, après paiement ou réception des travaux, un reçu sera délivré.

L'association lance un large appel à votre générosité.

Chers amis amoureux du patrimoine, votre don précieux s'inscrira dans une noble action.

Il vous sera délivré un reçu pour vous faire profiter de l'avantage fiscal prévu par le Code Général des Impôts.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

A votre disposition

-

le Président Antonio NOTARIANNI